

DOSSIER DE PRESSE

22 AOÛT 2017

CLASSEMENT DES VILLES SELON LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

CONTACT PRESSE

Selim Ben Amor
sbenamor@unef.fr
presse@unef.fr
06 41 86 04 56

unef
le syndicat étudiant

SOMMAIRE

EDITO	4
I LES PRINCIPAUX CHIFFRES	6
II LE CLASSEMENT	8
III LE LOGEMENT : premier poste de dépense dans un budget étudiant	9
	8
IV LES TRANSPORTS : des inégalités territoriales croissantes	11
V LES DISPOSITIFS TERRITORIAUX à destination des étudiant·e·s menacés par la fusion des régions et les coupes budgétaires	13
VI LES POSTES DE DEPENSES PAR VILLE	14

Le coût de la vie varie fortement en fonction du lieu d'études

Alors que les étudiant·e·s font leur première rentrée sous le nouveau quinquennat du Président Macron, l'augmentation du coût de la vie s'accélère : +2.09% cette année, soit près de trois fois plus que l'inflation globale pour le reste de la population (+0,7% selon l'INSEE). La rentrée concentrant les principales dépenses, cette hausse aggrave la précarité vécue tout au long de l'année par les étudiant·e·s et contraint toujours plus de jeunes à se salarier à côté de leurs études, mettant ainsi en danger leur réussite universitaire.

LE LOYER RESTE LA PRINCIPALE SOURCE D'INÉGALITÉS TERRITORIALES

Alors que le coût du loyer représente près de 50% du budget d'un·e étudiant·e, son coût varie fortement d'une ville à une autre. Allant de 824 euros par mois à Paris contre 324 euros par mois à Poitiers, cette dépense impacte grandement le pouvoir d'achat des étudiant·e·s. C'est pourquoi la baisse prévue des APL de 5 euros par mois qui va toucher durement l'ensemble des étudiant·e·s.

APRÈS UNE AMÉLIORATION EN 2016, LES TRANSPORTS REPARTENT À LA HAUSSE

Les transports en commun constituent également une dépense incontournable pour les étudiant·e·s, et leur coût varie en fonction des politiques plus ou moins volontaristes des collectivités. Ainsi, certaines municipalités ont développé des tarifs très avantageux pour les étudiant·e·s, comme à Toulouse où l'abonnement annuel est de 100€. Des tarifs boursiers existent également dans certaines villes, comme à Metz où le prix est 20% moins cher pour les étudiant·e·s concerné·e·s.

A l'inverse, certaines municipalités font reposer le poids de leurs difficultés budgétaires sur les épaules des étudiant·e·s. Ainsi, les tarifs pratiqués dans les transports augmentent dans 9 villes en région, et passent de 333,90€ à 342€ par an dans l'ensemble de la Région Parisienne. Alors que 7 collectivités avaient fait le choix de mettre en place des réductions dans les transports pour les étudiant·e·s à la rentrée 2016, aucune baisse n'a été votée pour la rentrée 2017.

LA FUSION DES RÉGIONS ET LES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES CONTINUENT DE MENACER CERTAINS DISPOSITIFS FAVORABLES AUX ÉTUDIANT·E·S

Les politiques des collectivités territoriales à destination des étudiant·e·s se matérialisent également à travers l'ensemble des dispositifs aidant les jeunes : chèque santé, aide à la mobilité, chèque culture... Cependant, la baisse récurrente des subventions de l'Etat aux collectivités les pousse à faire des économies supplémentaires et à supprimer certaines mesures favorables au pouvoir d'achat des étudiant·e·s. La fusion des régions amène également une harmonisation à la baisse des droits des étudiant·e·s dans certaines collectivités, comme en région Auvergne - Rhône Alpes avec la fin de la carte Nouveau Monde, et en région Grand Est avec la suppression du chèque santé.

DES MESURES DOIVENT ÊTRE PRISES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

A travers ce classement, l'UNEF montre l'impact territorial sur le coût des études, et fait ressortir de profondes inégalités en fonction des territoires. Alors que certaines collectivités multiplient les politiques volontaristes à destination des étudiant-e-s, d'autres n'hésitent pas à augmenter leurs tarifs de transport, voir à supprimer des aides directes aux jeunes.

Les prochains mois verront l'élaboration du budget 2018 et donc des budgets alloués aux collectivités territoriales, l'UNEF rappelle donc que les aides de l'Etat aux collectivités sont indispensables pour réduire le coût de la vie étudiante, et s'inquiète de l'impact de l'annonce faite par Emmanuel Macron en juillet de réduire les subventions aux collectivités de 13 milliards sur les 5 prochaines années. L'UNEF revendique que les territoires s'engagent à prendre des mesures visant à faire baisser le coût de la vie pendant les études.

L'UNEF revendique :

La mise en place d'un plan d'urgence permettant de déboucher sur une réforme ambitieuse du système d'aides sociales, afin d'augmenter le nombre d'étudiant-e-s boursier-e-s, de revaloriser le montant des bourses de 20%, de les annualiser et de multiplier les aides d'urgence à destination des étudiant-e-s autonomes financièrement

La généralisation de l'encadrement des loyers à l'ensemble des villes universitaires et des moyens financiers visant à contrôler son respect par les propriétaires

L'exonération de la taxe d'habitation pour les étudiant-e-s, afin de les décharger de cette dépense qui pèse fortement sur leur budget annuel

La mise en place de demi-tarif de transport pour les étudiant-e-s dans l'ensemble des villes universitaires

La création d'un chèque santé national pour permettre à tou-te-s d'accéder à une complémentaire santé



LES PRINCIPAUX CHIFFRES

COÛT DE LA VIE



Ville la plus chère

479 €
d'écart



Ville la moins chère

TRANSPORTS

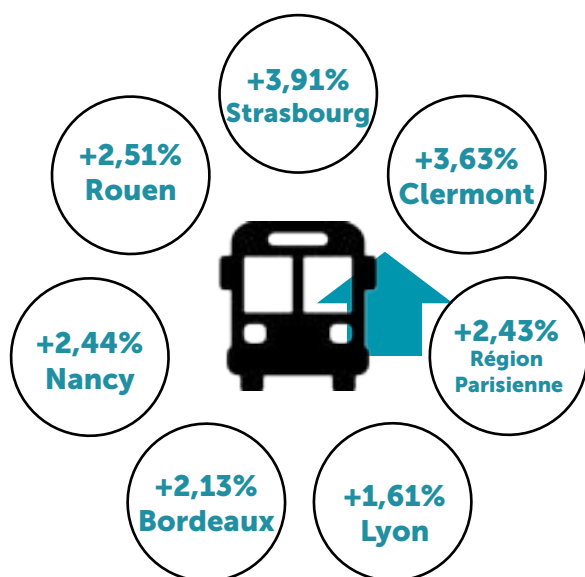


tarif le plus cher en région

soit 3,7 x



tarif le moins cher en région

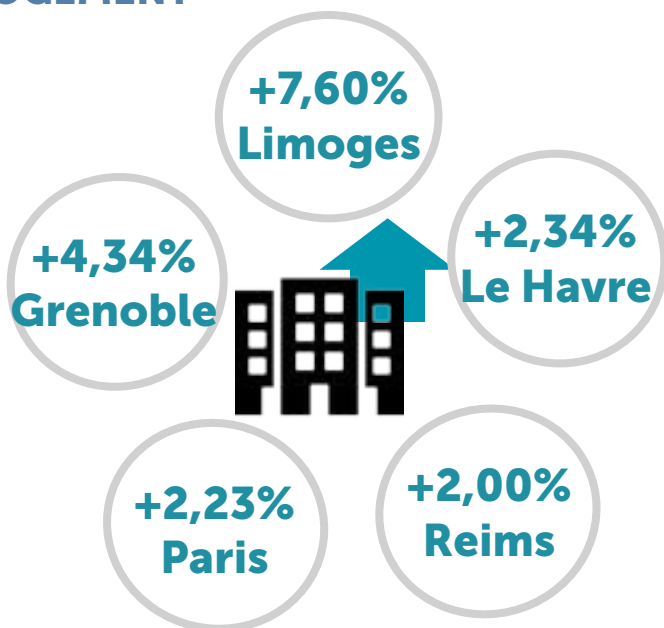


Principales
augmentations

5 villes où le tarif des transports dépasse 300 € / an

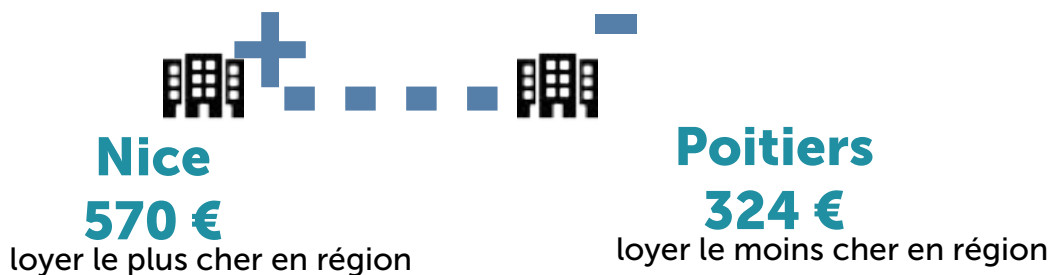
TOURS	331,20€
RENNES	321 €
DIJON	315 €
LYON	315 €
PARIS	342 €

LOGEMENT



Principales augmentations

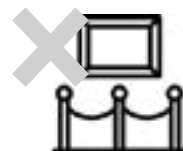
2,5 x : l'écart entre le coût du loyer à Paris et le moins cher en région



SANTÉ

Suppression du chèque santé au sein du Multipass en Lorraine
Suppression du pass complémentaire santé en Pays de la Loire
Suppression du pass santé en Auvergne

CULTURE



Suppression du pass culture en Pays de la Loire
Suppression du pass culture en Auvergne

LE CLASSEMENT

Ce classement revient sur les 35 plus grosses villes universitaires en fonction de leur coût de la vie étudiante. Trois facteurs sont pris en compte :

- Un socle fixe, comprenant l'alimentation, les charges, les loisirs, les frais d'inscription et de sécurité sociale, les dépenses de consommation
- Les loyers moyens des logements étudiant par ville, mesurés chaque année par locservice.fr
- Le coût annuel des transports en commun pour les étudiant·e·s non boursier·e·s

TABLEAU : CLASSEMENT EN FONCTION DU COÛT DE LA VIE

Classement	Villes	Total des dépenses mensuelles en 2017
1	Paris	1 192,68 €
2	Créteil	1 057,68 €
3	Nanterre	1 041,68 €
4	Saint Denis	1 004,68 €
5	Evry	1 003,68 €
6	Nice	956,43 €
7	Aix en Provence	913,95 €
8	Lyon	910,89 €
9	Bordeaux	874,81 €
10	Marseille	873,51 €
11	Montpellier	866,60 €
12	Lille	862,68 €
13	Strasbourg	854,79 €
14	Toulouse	831,50 €
15	Grenoble	814,42 €
16	Chambéry	813,56 €
17	Rouen	808,05 €
18	Nantes	803,24 €
19	Rennes	800,68 €
20	Dijon	794,14 €
21	Metz	793,62 €
22	Amiens	791,93 €
23	Reims	788,04 €
24	Tours	786,34 €
25	Nancy	784,21 €
26	Caen	781,42 €
27	Le Havre	780,70 €
28	Orléans	778,81 €
29	Clermont Ferrand	778,15 €
30	Perpignan	776,20 €
31	Angers	752,28 €
32	St Etienne	731,93 €
33	Limoges	731,63 €
34	Brest	727,99 €
35	Poitiers	713,78 €

TABLEAU : LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU COÛT DE LA VIE

Villes	évolution en %
Grenoble	2,93
Rouen	2,60
Strasbourg	2,18
Paris	2,06
Aix-en-Provence	1,84
Le Havre	1,84
Metz	1,74
Reims	1,69
	1,53
Nancy	
Nantes	1,53

LE LOGEMENT : premier poste de dépense dans un budget étudiant

Les données sur les loyers nous sont fournies par Locservice.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et variations.

L'accès à un logement autonome est souvent une obligation pour pouvoir poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante, ce sont ainsi près de deux tiers des étudiant-e-s qui sont décohabitant-e-s¹. Alors que le logement représente plus de la moitié d'un budget étudiant, chaque augmentation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des jeunes. **La baisse des APL en particulier, prévue pour octobre 2017, représente un nouveau coup dur pour le portefeuille des étudiant-e-s.** Cette aide universelle soutient les étudiant-e-s boursier-e-s comme non-boursier-e-s, et permet à 800 000 étudiant-e-s d'avoir un logement autonome proche de leur lieu d'études.

Le montant des loyers est le premier facteur d'inégalités sur le territoire. De 324€ par mois à Poitiers à 824€ sur Paris, le loyer peut ainsi être multiplié par 2,5 d'une ville à l'autre. A la rentrée 2017, les loyers augmentent en moyenne de 1.53% en région, et de 2.12% en région parisienne. Cependant, il n'y a pas de fatalité face à l'augmentation du coût des loyers. La ville de Lille est ainsi la première ville en région à expérimenter l'encadrement des loyers depuis février 2017, et ses tarifs baissent légèrement, de 0.33% pour cette année.

Alors que l'encadrement des loyers devait concerner 28 grandes agglomérations françaises, le gouvernement a ralenti sa mise en application, malgré un avis contraire rendu par le Conseil d'Etat en mars 2017. Des agglomérations comme Grenoble, Strasbourg ou encore Aix-en-Provence qui voient leurs loyers augmenter de plus de 2% et concernées par le décret de 2014 listant les zones tendues doivent d'urgence mettre en place l'encadrement des loyers.

Par ailleurs, les étudiant-e-s décohabitant-e-s vivant dans le parc privé doivent s'acquitter de la taxe d'habitation, une charge supplémentaire, puisqu'elle représente en moyenne 190.80€ pour l'année 2017.² A Bordeaux, la taxe d'habitation coûte en moyenne 241,92 euros par an.

Face à des loyers qui ne cessent d'augmenter d'année en année et précarisent les étudiant-e-s, l'UNEF revendique :

- L'augmentation de 20% des APL
- La généralisation de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- La poursuite de la construction de logements étudiants CROUS
- L'exonération de la taxe d'habitation pour les étudiant-e-s

¹« Enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2013 – le logement étudiant », Observatoire national de la vie étudiante, http://www.ove-national.education.fr/medias/OVEDonnees_logement_CDV2013.pdf

²Sur un panel de 11 villes : Lyon, Bordeaux, Grenoble, Nancy, Brest, Saint-Etienne, Poitiers, Amiens, Orléans, Paris. données sur les loyers des petites surfaces communiquées par locservice.fr

TABLEAU 3 : CLASSEMENT DES VILLES EN FONCTION DU COÛT DES LOYERS

Classement	Villes	Loyer mensuel
1	Paris	824,00 €
2	Créteil	689,00 €
3	Nanterre	673,00 €
4	Saint Denis	636,00 €
5	Evry	635,00 €
6	Nice	570,47 €
7	Aix en Provence	532,41 €
8	Lyon	511,43 €
9	Bordeaux	482,40 €
10	Marseille	481,97 €
11	Montpellier	477,05 €
12	Lille	465,67 €
13	Strasbourg	459,41 €
14	Toulouse	449,96 €
15	Grenoble	428,71 €
16	Chambery	424,76 €
17	Rouen	414,42 €
18	Nantes	407,53 €
19	Amiens	402,42 €
20	Metz	401,29 €
21	Rennes	400,72 €
22	Dijon	394,69 €
23	Reims	393,15 €
24	Perpignan	390,61 €
25	Orleans	390,41 €
26	Nancy	390,00 €
27	Caen	386,08 €
28	Tours	385,53 €
29	Clermont Ferrand	384,94 €
30	Le Havre	384,21 €
31	Angers	356,82 €
32	Limoges	350,92 €
33	St Etienne	341,64 €
34	Brest	333,95 €
35	Poitiers	323,91 €

TABLEAU : LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS DE LOYERS

Villes	Evolution en % du loyer
Limoges	7,60
Grenoble	4,34
Rouen	3,65
Strasbourg	2,69
Le Havre	2,34
Paris	2,23
Aix-en-Provence	2,15
Metz	2,08
Reims	2,00
Nantes	1,67

25

Villes où le loyer augmente hors région parisienne

7

Villes où le loyer augmente de plus de 4%

+7,60%
Limoges

69 %

La part du loyer dans le budget total d'un-e étudiant-e à Paris

- 0,33%
Lille

1ère ville de région à encadrer les loyers

6

Villes où le loyer moyen est supérieur au montant d'une bourse échelon 7 (555€)

IV LES TRANSPORTS : des inégalités territoriales croissantes

Afin de se déplacer au sein de leur ville universitaire, les étudiant-e-s n'ont d'autre choix que de souscrire à un abonnement aux transports en commun. Comme pour le loyer, les tarifs varient fortement d'une ville à une autre, et sont facteur d'inégalité entre les étudiant-e-s.

Dans certaines villes, les tarifs dépassent les 300€ pour une année universitaire. C'est le cas à Paris, où la région a fait le choix d'augmenter pour la seconde année consécutive le tarif de la carte Imagine R de 8€ par an. Strasbourg, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Nancy, Bordeaux, Lyon, Angers, Rennes et Rouen augmentent également les tarifs de transport pour la rentrée 2017.

Enfin, si certaines villes développent une politique volontariste à destination des étudiant-e-s boursier-e-s, elles restent encore rares. Seuls Amiens, Brest, Metz, Nancy, Strasbourg et Reims ont un tarif différencié afin d'aider les étudiant-e-s boursier-e-s, qui sont les plus précaires.

Afin de rendre les transports en commun accessibles à l'ensemble des étudiant-e-s, quel que soit le lieu d'études, l'UNEF revendique :

- La généralisation d'un demi-tarif étudiant pour les transports dans l'ensemble des villes universitaires
- La généralisation d'un tarif boursier moins élevé pour aider les étudiant-e-s les plus précaires à accéder aux transports en commun

TABLEAU 3 : CLASSEMENT DES VILLES EN FONCTION DU COÛT DU TRANSPORT

Classement	Villes	Tarif annuel
1	Région Parisienne	342,00 €
2	Tours	331,20 €
3	Rennes	321,00 €
4	Dijon	315,00 €
5	Lyon	315,00 €
6	Lille	285,60 €
7	Le Havre	279,30 €
8	Nantes	270,00 €
9	Angers	267,00 €
10	Strasbourg	266,00 €
11	Caen	265,50 €
12	Reims	260,10 €
13	Nancy	252,00 €
14	Brest	250,00 €
15	Rouen	245,00 €
16	Clermont-Ferrand	240,00 €
17	Bordeaux	230,40 €
18	Metz	229,50 €
19	Marseille	220,00 €
20	Saint-Étienne	205,00 €
21	Poitiers	199,90 €
22	Montpellier	196,00 €
23	Amiens	195,60 €
24	Chambéry	187,00 €
25	Orléans	182,30 €
26	Nice	153,00 €
27	Grenoble	150,00 €
28	Perpignan	148,50 €
29	Aix-en-Provence	100,00 €
30	Toulouse	100,00 €
31	Limoges	90,00 €

TABLEAU : LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS DES TARIFS DE TRANSPORT

Classement	Villes	Evolution des tarifs de transport en %
1	Strasbourg	3,91%
2	Clermont Ferrand	3,63%
3	Rouen	2,51%
4	St Etienne	2,50%
5	Nancy	2,44%
6	Région Parisienne	2,43%
7	Bordeaux	2,13%
8	Lyon	1,61%
9	Rennes	1,26%
10	Angers	1,14%


Tours
331,20 €

écart de
241,20 €




Limoges
90 €

6

Nombre de ville développant un tarif boursier pour les étudiant·e·s : 6

9

Nombre de villes qui connaissent une augmentation des tarifs de transport en région

4

Nombre de villes en région où le coût des transports dépasse 300€/an

+3,91%
Strasbourg

+8 €
Pass Imagine 'R
Région Parisienne

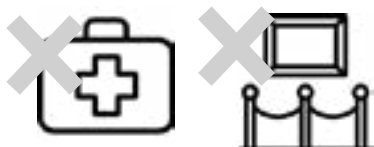


V Les dispositifs territoriaux à destination des étudiant·e·s menacés par la fusion des régions et les coupes budgétaires

Alors que le coût de la vie augmente d'année en année, les étudiant·e·s renoncent parfois à certaines dépenses de santé, d'accès à la culture ou encore au sport. Face à cette situation, certaines municipalités et régions ont développé des aides financières permettant de couvrir ces coûts. Les chèques santé, chèque culture, ou encore les aides à l'installation et à la mobilité améliorent ainsi le cadre de vie des étudiant·e·s. D'autres dispositifs qui ne sont pas des aides financières directes peuvent également être mis en place : centre de santé, guichets uniques...

La mise en place de ces dispositifs est très inégale d'un territoire à un autre, et ces derniers sont menacés, à la fois par la réduction des dotations budgétaires de l'État aux collectivités territoriales qui entraînent bien souvent des économies faites sur le dos des étudiant·e·s, mais aussi par les processus de fusion des régions. Alors qu'un chèque santé était proposé aux étudiant·e·s en région Lorraine, ce dernier a été supprimé en décembre 2016, harmonisant par le bas les droits des étudiant·e·s de la nouvelle région Grand Est. Les coupes budgétaires se font également ressentir en région Pays de la Loire, avec la suppression des pass complémentaire santé, première installation, ordinateur, culture et sport pour la rentrée 2017. Enfin, les étudiant·e·s de l'ancienne région Auvergne voient également leurs aides diminuer fortement suite à la fusion des régions avec la disparition de la carte Jeune Nouveau Monde qui facilitait l'accès à la santé, à la culture, ou encore au sport.

Face à cette situation très inégale d'un territoire à un autre, l'**UNEF revendique** une uniformisation des dispositifs pour que chaque jeune ait accès aux mêmes aides quel que soit son lieu d'études, leur harmonisation par le haut et leur pérennisation à travers une gestion unique assurée par les CROUS.



DISPOSITIFS LOCAUX

Suppression du chèque santé au sein du Multipass en Lorraine

Suppression du pass complémentaire santé et du pass culture en Pays de la Loire

Suppression du pass santé et du pass culture en Auvergne

VI LES POSTES DE DÉPENSES VILLE PAR VILLE



Paris, Créteil, Nanterre, Saint Denis, Evry : les loyers représentent deux tiers des dépenses



724€
Paris
Loyers

+2,23%

689€
Créteil
Loyers

+0,58%

673€
Nanterre
Loyers

636€
Saint Denis
Loyers

635€
Evry
Loyers

+4,10%



342€/an
Transports

+2,43%

Aides financières directes : 500€ d'AILE (aide à l'installation pour les étudiant-e-s boursier-e-s d'Ile-de-France en appartement meublé), 100€ de chèque santé (pour les étudiant-e-s boursier-e-s échelon Obis à 4), de 2500 à 4500€ d'aide à la mobilité internationale

Les loyers en Ile-de-France sont les plus chers du pays, particulièrement à Paris où ils augmentent de 2.23% cette année encore. Si l'encadrement des loyers est effectif dans la capitale, il reste peu respecté pour les petites surfaces dans lesquelles logent les étudiant-e-s. Les tarifs de transport sont également les plus élevés, et ils augmentent pour la deuxième année consécutive de 8€, plombant un peu plus le portefeuille des étudiant-e-s.

Plusieurs dispositifs sont mis en place par la région et la ville de Paris afin d'améliorer les conditions de vie et d'études, comme l'aide financière proposée par la mairie permettant aux jeunes de s'installer pour la première fois dans un logement meublé. Un centre de santé est également à disposition des étudiant-e-s, mais la suppression du pass contraception constitue une grave attaque contre les jeunes.



Nice : la ville la plus chère de région, plombée par le coût du logement



570€
Loyers

Si le coût du loyer et des transports en commun n'augmente pas à Nice par rapport à la rentrée 2016, se loger représente un poids très élevé pour un budget étudiant. Les loyers dans la municipalité sont les plus chers de région et la ville, pourtant visée par le décret listant les communes devant appliquer l'encadrement des loyers, tarde à mettre en place le dispositif.



153€/an
Transports

La région développe cependant quelques dispositifs à destination des étudiant-e-s pour alléger leur budget, comme la carte "ZOU ! Etudes" avec laquelle le trajet domicile-études est pris en charge par la région pour les voyages en TER ou Chemins de fer Provence. Le PASS Santé Jeunes favorise également l'accès aux soins et à la contraception pour les étudiant-e-s.



Aix-en-Provence : le tarif des logements continue d'augmenter



532€
Loyers

+2,15%



100€/an
Transports

Si les transports restent bien inférieurs à la moyenne nationale à Aix-en-Provence et n'augmentent pas cette année, le coût du logement est très élevé, et continue d'augmenter de plus de 2% à la rentrée 2017. L'encadrement des loyers est plus que jamais nécessaire dans la commune pour permettre aux étudiant-e-s d'accéder à un logement autonome. Les mêmes dispositifs s'appliquent qu'à Nice, mais malgré cette politique de la région PACA, le coût de la vie reste extrêmement élevé pour les étudiant-e-s.



Lyon : cumul d'une augmentation des coûts de transport et de logement



511€
Loyers

+0,75%



315€/an
Transports

1,61%

Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes

Avec des loyers supérieurs à la moyenne nationale hors région parisienne, et des transports en commun dépassant les 300€ annuels, la ville de Lyon connaît pourtant une double augmentation à la rentrée 2017. Il est indispensable d'appliquer l'encadrement des loyers, et de réduire le tarif jeune dans les transports en commun pour les rendre plus accessibles.

La région a mis en place plusieurs dispositifs pour alléger le porte-monnaie des étudiant-e-s, comme l'aide à la mobilité internationale. Cependant, la fusion avec la Région Auvergne qui avait développé une politique volontariste à destination des jeunes ne s'est pas traduite par une harmonisation des droits vers le haut. Le pass Région qui remplace la carte jeune M'Ra et favorise l'accès à la culture, au sport, à la santé ou encore le passage du permis de conduire n'est toujours pas accessible aux étudiant-e-s.



Bordeaux : le coût des transports augmente d'année en année



482€
Loyers

2,13%



230,40€/an
Transports

Aides financières directes : de 100 à 300€ d'avance du premier loyer, de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager, de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€

Après une hausse de 4% à la rentrée 2016, les loyers se sont stabilisés. Si la région a développé une aide d'avance au premier loyer pour le mois de septembre, elle reste cependant insuffisante pour les étudiant-e-s car les loyers sont bien supérieurs à la moyenne nationale, c'est pourquoi il est nécessaire que la ville de Bordeaux applique l'encadrement des loyers.

Par ailleurs, après une augmentation de 7% à la rentrée 2016, les tarifs de transports connaissent cette année encore une hausse de plus de 2%, participant de l'augmentation du coût de la vie dans la métropole.



Marseille : des transports accessibles mais des loyers trop élevés



482€
Loyers

+1,47%



220€/an
Transports

Si le coût des transports à Marseille est inférieur à la moyenne nationale, les loyers restent une charge trop importante pour un budget étudiant, et ils continuent d'augmenter à la rentrée 2017 ce qui démontre une fois de plus la nécessité d'appliquer dans la métropole l'encadrement des loyers. Quelques dispositifs comme la carte "ZOU ! Etudes" ou le PASS Santé Jeunes diminuent le coût de la vie, qui reste cependant un des plus élevés de France



Montpellier : les dispositifs de la région allègent un coût de la vie plombé par le loyer



477€
Loyers

+1,29%



196€/an
Transports

Aides financières directes : TER à 1€ dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, 300€/mois d'aide à la mobilité pour les L3, M1, M2, BTS et DUT, 100€ avec le Pass Mutuelle Etudiant pour les boursier-e-s échelon Obis à 4 à partir de la rentrée 2017

Plusieurs dispositifs sont développés par la région Occitanie à destination des jeunes pour rendre le coût de la vie moins cher. Ainsi, la création d'un Pass Mutuelle pour les étudiant-e-s boursier-e-s à la rentrée 2017 va favoriser l'accès aux soins pour les étudiant-e-s. Des dispositifs existent également pour le transport ou encore la mobilité internationale. Attention cependant à ce que la fusion des deux dispositifs coexistant actuellement à Toulouse et à Montpellier fin 2017 ne se traduise pas par une aide financière revue à la baisse.

Par ailleurs, les loyers à Montpellier augmentent chaque année pour les petites surfaces occupées par les étudiant-e-s, alors que la ville est une zone tendue énumérée dans le décret relatif à l'encadrement des loyers. La mise en application rapide de ce dispositif est nécessaire pour faciliter l'accès à un logement autonome.



Lille : l'encadrement des loyers fait reculer le coût du logement



466€
Loyers

-0,33%



285,60€/an
Transports

Aides financières directes : Pass régional TER'Etudes avec gratuité pour les étudiant-e-s boursier-e-s et -50% pour les non-boursier-e-s entre le lieu de résidence et d'études, 400€/mois de bourse à la mobilité Mermoz, des réductions culturelles avec le "Crédit Loisir"

Lille est la seule ville hors région parisienne à avoir mis en place l'encadrement des loyers en février 2017, et le dispositif a prouvé son efficacité avec une baisse des coûts des loyers de 0.33% en un an pour les petites surfaces.

Plusieurs autres dispositifs sont mis en place pour faire baisser le coût de la vie encore élevé pour les étudiant-e-s comme des aides à la mobilité et au transport régional. Cependant, les tarifs des transports en commun à Lille restent bien supérieurs à la moyenne nationale, et la suppression en 2015 d'un tarif boursier pèse sur les étudiant-e-s les plus précaires.



Strasbourg : la ville connaît la plus forte augmentation des tarifs de transport



459€
Loyers

+2,69%



266€/an
Transports

+3,91%

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e), carte culture

Strasbourg connaît la plus forte augmentation sur le territoire pour les tarifs de transports à la rentrée 2017. Si la mise en place d'une tarification spécifique pour les étudiant-e-s boursier-e-s permet aux plus précaires de se déplacer dans la ville, les autres étudiant-e-s paient un tarif très élevé pour les transports en commun. Enfin, les loyers augmentent également pour les petites surfaces habitées par les étudiant-e-s, d'où la nécessité de mettre rapidement en place un encadrement des loyers.



Toulouse : un des tarifs de transport les moins cher de France



450€
Loyers

+0,55%



100€/an
Transports

Aides financières directes : gratuité des transports en commun pour les étudiant-e-s boursier-e-s échelon 7, 100€ avec le Pass Mutuelle Etudiant pour les boursier-e-s échelon Obis à 4, aide à la mobilité de 70€/semaine pour les étudiant-e-s boursier-e-s en L3, M1, M2, BTS et DUT

Alors que la mairie de Toulouse menace régulièrement d'augmenter le tarif des transports en commun très avantageux pour les étudiant-e-s, les mobilisations successives ont permis de conserver ce tarif à 100€ l'année, et de gagner la gratuité pour les étudiant-e-s boursier-e-s échelon 7.

Plusieurs dispositifs sont proposés par la région pour aider financièrement les étudiant-e-s, comme le Pass Mutuelle pour les étudiant-e-s boursier-e-s à hauteur de 100€. L'aide à la mobilité ne concerne malheureusement que les étudiant-e-s boursier-e-s contrairement au dispositif mis en place à Montpellier, et il est à souhaiter que l'ensemble des étudiant-e-s soient concerné-e-s par le nouveau dispositif de la région Occitanie prévu fin 2017. Enfin, l'UNEF souhaite que l'harmonisation des dispositifs entre les deux anciennes régions se traduise également par un tarif TER à 1€ pour les jeunes sur Toulouse.



Grenoble : des loyers en forte hausse et une gratuité dans les transports qui tarde à voir le jour



429€
Loyers

+4,34%



150€/an
Transports

Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes

Alors que les loyers augmentent de plus de 4% cette année, la ville de Grenoble a renoncé à mettre en place l'encadrement des loyers. Cette disposition permettrait cependant d'alléger le poids du loyer dans le porte-feuille des étudiant-e-s, car celui-ci reste supérieur à la moyenne des villes hors région parisienne.

Par ailleurs, alors que les tarifs avaient baissé de 195€ à 150€ par an à la rentrée 2016, ces derniers se sont stabilisés pour la rentrée 2017. Le maire de la ville s'étant engagé à mettre en place la gratuité des transports pour les jeunes, ce coup d'arrêt est un mauvais signal et l'UNEF rappelle sa volonté de voir la gratuité se mettre en place dans la municipalité.

12 Chambéry : les tarifs des loyers des petites surfaces explosent



425
Loyers

+5,85%



187€/an
Transports

Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes, de 100 à 1000€ d'aide financière pour passer le BAFA, partir en vacances ou développer un projet

Les loyers à Chambéry connaissent une très forte évolution cette année, la deuxième plus importante parmi les villes de région, après Limoges. Si la municipalité n'était pas visée par le décret sur l'encadrement des loyers, cette évolution montre bien la nécessité d'encadrer les tarifs dans l'ensemble des villes universitaires pour les petites surfaces.

13 Rouen : les coûts du logement et des transports en commun augmentent rapidement



414
Loyers

+3,65%



245€/an
Transports

+2,51%

Aides financières directes : aide à la mobilité internationale de 200€ ou 400€ + 40€/semaine, réductions pour l'accès à la culture et au sport avec la carte Atout Normandie

Le passage de la carte Région, valide en Haute-Normandie, à la carte Atouts au 1er juillet 2017 permet à l'ensemble des étudiant-e-s de bénéficier de réductions alors que le dispositif précédent offrait 100€ uniquement en première année de licence.

Si ce coup de pouce financier est apprécié par les étudiant-e-s, le tarif des loyers augmente très fortement à la rentrée et va peser sur le budget des jeunes. Par ailleurs, l'augmentation des tarifs de transport participe de l'augmentation globale du coût de la vie pour les étudiant-e-s de la métropole.

14 Nantes : suppression de nombreux dispositifs à destination des jeunes



408€
Loyers

+1,67%



270€/an
Transports

La région Pays de la Loire attaque les droits des étudiant-e-s pour la rentrée 2017 en supprimant de nombreux dispositifs présents dans le Pass 15-30 comme le pass complémentaire santé et le pass première installation. Le pass culture et le pass sport sont quant à eux suspendus pour un an et risquent d'être supprimés également. Enfin, la création d'un nouveau pass addiction ne doit pas faire disparaître les aides à la prévention et à la contraception qui existaient pour les jeunes.

15 Rennes : le prix des transports est un des plus élevés de France



401€
Loyers

+1%



321€/an
Transports

+1,26%

Rennes fait partie des villes où les transports en communs sont les plus chers de France, juste après la région parisienne et Tours, et ces derniers continuent d'augmenter à la rentrée 2017. Il est indispensable de baisser les tarifs étudiants qui sont près de 100€ plus cher que la moyenne en région. L'encadrement des loyers est également une nécessité, tout comme le développement d'aides financières à destination des jeunes qui restent encore trop faibles en Bretagne.

16 Dijon : des transports 100€ plus chers que la moyenne en région



395€
Loyers

+1,08%



315€/an
Transports

Dijon est une des villes les plus chères pour les transports en commun, juste derrière Rennes. Comme pour cette dernière, les tarifs jeunes doivent être revus à la baisse pour permettre à chacun-e de se déplacer à un prix plus accessible.

17 Metz : suppression du chèque santé à la rentrée 2017



401€
Loyers

+2,08%



229,50€/an
Transports

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, 200€ d'aide à l'installation pour les étudiant-e-s non boursier-e-s indépendant-e-s financièrement, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e), carte culture

Les tarifs de transport sont dans la moyenne des villes de région à Metz, et le tarif boursier à 184.50€ permet aux étudiant-e-s les plus précaires de prendre plus facilement les transports en commun dans la municipalité. Les loyers quant à eux continuent d'augmenter cette année, d'où la nécessité de mieux les encadrer.

La fusion des régions pour former le Grand Est s'est malheureusement traduite par la suppression du chèque santé au sein du Multipass Lorraine. Les économies budgétaires ne sont pas une excuse pour réduire l'accès aux soins des étudiant-e-s, et le chèque santé doit être réintroduit le plus rapidement possible.

18 Amiens : de nombreux dispositifs pour diminuer le coût de la vie étudiante



402€
Loyers

+1,08%



195,60€/an
Transports

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, pass régional TER'Etudes avec gratuité pour les étudiant-e-s boursier-e-s et -50% pour les non-boursier-e-s entre le lieu de résidence et d'études, garantie logement pour les étudiant-e-s en cité universitaire du CROUS, 400€/mois de bourse à la mobilité Mermoz, 90€ de pass complémentaire santé pour les étudiant-e-s boursier-e-s

La région Haut de France, et en particulier l'ancienne région Picardie ont mis en place nombre de dispositifs à destination des jeunes en études. Alors que le fond de garantie pour le logement en cité universitaire ou encore l'aide à la santé des étudiant-e-s boursier-e-s n'existaient que dans la région Picardie, il est essentiel que ces dispositifs soient étendus à l'ensemble du territoire Hauts de France.

19 Reims : les tarifs des transports en commun restent plus élevés que la moyenne nationale



393€
Loyers

+2%



260,10€/an
Transports

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, réductions sur les trajets quotidiens et hebdomadaires en TER dans la région Champagne-Ardennes, 80€ d'aide à la complémentaire santé pour les étudiant-e-s boursier-e-s, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e)

Si les transports n'augmentent pas à Reims, leur montant reste toujours élevé pour les étudiant-e-s, malgré la mise en place d'un tarif boursier pour les étudiant-e-s échelon 4 à 7 qui constitue un coup de pouce important pour les plus précaires.

Une baisse des tarifs dans l'agglomération permettrait de soulager le portefeuille des étudiant-e-s. Par ailleurs, si le logement reste inférieur à la moyenne nationale, il augmente de 2% cette année, ce qui montre la nécessité de mieux encadrer les tarifs des petites surfaces.

20 Tours : les transports en commun sont les plus chers hors région parisienne



368€
Loyers

+0,21%

Aides financières directes : abonnement mensuel plafonné à 75€ pour les TER dans la région et 50% de réduction entre le lieu d'habitation et le lieu d'études, de 40 à 60€ par semaine d'aide à la mobilité internationale, 100€ d'aide à la complémentaire santé pour les boursier-e-s échelon 4 ou plus, 300€ d'aide de dépôt de garantie



331,20€/an
Transports

La région Centre Val de Loire a développé de nombreux dispositifs à destination des jeunes pour réduire leur coût de la vie comme des réductions dans les transports régionaux ou encore une aide à la complémentaire santé. Cependant, ce budget est plombé par un tarif des transports en commun très supérieur à la moyenne nationale, se situant juste en dessous des prix parisiens. Il est urgent de mettre en place un demi-tarif étudiant pour les jeunes de la métropole.

21 Nancy : une augmentation conjuguée des tarifs de transport et du coût du logement



390€
Loyers

+1,56%

La ville de Nancy a mis en place un tarif boursier à 192€ l'année pour permettre aux étudiant-e-s les plus précaires de moins dépenser pour se déplacer au quotidien. Cependant, ce tarif, comme celui pour les étudiant-e-s non-boursier-e-s, a augmenté cette année alors que le coût des transports en commun à Nancy est déjà supérieur à la moyenne nationale. Il est nécessaire de développer un demi-tarif étudiant pour rendre les transports plus accessibles.



252€/an
Transports

+2,44%

Comme pour les étudiant-e-s de Metz, la fusion des régions pour former le Grand Est s'est traduite par la suppression du chèque santé, qui doit être réintroduit rapidement pour faciliter l'accès aux soins.

22 Caen : la mise en place d'un demi-tarif étudiant encore une fois reportée



386€
Loyers

Les tarifs des transports en commun se stabilisent à Caen entre la rentrée 2016 et la rentrée 2017, après une baisse de 3€ l'année précédente. Ce coup d'arrêt est un mauvais signal alors que la ville de Caen s'était engagée à mettre en place un demi-tarif étudiant. Cette promesse doit effectivement être mise en place pour favoriser les déplacements des étudiant-e-s.



265,50€/an
Transports

23 Le Havre : une hausse des loyers conséquente



384€
Loyers

+2,34%

Les tarifs des transports en commun se stabilisent à Caen entre la rentrée 2016 et la rentrée 2017, après une baisse de 3€ l'année précédente. Ce coup d'arrêt est un mauvais signal alors que la ville de Caen s'était engagée à mettre en place un demi-tarif étudiant. Cette promesse doit effectivement être mise en place pour favoriser les déplacements des étudiant-e-s.



279,30€/an
Transports

24 Orléans : les aides de la région participent de la réduction du coût de la vie



390€
Loyers

+1,50%

Aides financières directes : abonnement mensuel plafonné à 75€ pour les TER dans la région et 50% de réduction entre le lieu d'habitation et le lieu d'études, de 40 à 60€ par semaine d'aide à la mobilité internationale, 100€ d'aide à la complémentaire santé pour les boursier-e-s échelon 4 ou plus, 300€ d'aide de dépôt de garantie



182,30€/an
Transports

Comme pour les étudiant-e-s de Tours, les jeunes à Orléans bénéficient de nombreux dispositifs mis en place par la région afin de réduire le coût de la vie. Le loyer augmente cependant rapidement, la ville doit mieux l'encadrer pour que cette dépense ne reste pas trop importante dans les budgets étudiants.

25

Clermont-Ferrand : la ville cumule forte augmentation des tarifs de transport et de logement et baisse des dispositifs pour les étudiant-e-s



385€
Loyers

+5,12%

Aides financières directes : réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes, réductions pour des événements culturels avec la Carte Cité Jeune, 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup"



240€/an
Transports

+3,63%

Les étudiant-e-s de Clermont-Ferrand vont connaître une forte augmentation du coût de la vie à la rentrée 2017. La hausse du coût des transports est la 2ème plus forte de France, et celle des loyers la 4ème plus importante du pays.

Par ailleurs, la fusion des régions Auvergne et Rhône Alpes se traduit par la disparition de la Carte Jeune Nouveau Monde qui existait en Auvergne et offrait aux étudiant-e-s de nombreux avantages comme un pass contraception, le paiement de frais d'inscription et de restauration pour les plus précaires ou encore un accès facilité à une mutuelle. Il est essentiel que ces dispositions soient de nouveau offertes aux étudiant-e-s via le pass Région, et que celui-ci soit disponible pour les étudiant-e-s.

26

Perpignan : les loyers sont en forte augmentation



391€
Loyers

+4,53%

Aides financières directes : TER à 1€ dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, 300€/mois d'aide à la mobilité pour les L3, M1, M2, BTS et DUT, 100€ avec le Pass Mutuelle Etudiant pour les boursier-e-s échelon 0bis à 4 à partir de la rentrée 2017



148,50€/an
Transports

Si le tarif des transports reste inchangé pour les étudiant-e-s, le coût du loyer augmente brutalement et nécessite la mise en place rapide d'un encadrement sur les petites surfaces à minima.

Par ailleurs, si les étudiant-e-s boursier-e-s de la ville vont bénéficier du nouveau Pass Mutuelle à 100€ facilitant l'accès aux soins, attention à ce que la fusion des dispositifs de mobilité internationale dans la région Occitanie ne se traduise pas par une baisse des droits étudiants.

27 Angers : cumul de l'augmentation des tarifs de transport et de loyer et suppression de nombreuses aides régionales



357€
Loyers

+0,89%

Les étudiant-e-s d'Angers sont touché-e-s de la même façon que ceux-lles de Nantes par la suppression de nombreux dispositifs présents dans le Pass 15-30 comme le pass complémentaire santé, le pass première installation ou encore le pass culture. La région doit revenir sur sa décision pour ne pas faire augmenter le coût de la vie et favoriser l'accès aux soins, au sport, à la culture.



267€/an
Transports

+1,14%

Par ailleurs, la ville connaît une double augmentation de ses tarifs de transports qui sont d'ores et déjà bien supérieurs à la moyenne nationale, ainsi que de ses loyers. La mise en place d'un demi-tarif étudiant dans les transports en commun est plus que jamais nécessaire.

28

Saint Etienne : des dispositifs toujours pas accessibles aux étudiant-e-s



342€
Loyers

+0,89%

Aides financières directes : Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes, réduction culturelle avec le "Saintepass"



205€/an
Transports

+2,50%

Le nouveau Pass Région n'est toujours pas accessible aux étudiant-e-s. Favorisant l'accès à la culture, au sport ou encore à la santé, il est nécessaire que cette carte soit enfin accessible aux étudiant-e-s, et que les droits soient alignés sur ceux existant précédemment en Auvergne avec la carte Jeune Nouveau Monde.

Ces aides financières sont d'autant plus nécessaires que le tarif des transports augmente à Saint-Etienne de plus de 2% à la rentrée 2017.

29

Limoges : la plus forte augmentation des loyers en France



351€
Loyers

+7,60%

Aides financières directes : de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, de 60 à 70€ par semaine plus un forfait de 300 ou 400€ pour les séjours d'études et stages à l'étranger, de 100 à 300€ d'avance du premier loyer, de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€, une aide alimentaire sous forme de tickets RU pour les étudiant-e-s les plus précaires



90€/an
Transports

Si les transports sont les moins chers de France à Limoges, la hausse des loyers que vont subir les étudiant-e-s dans les petites surfaces est la plus élevée du pays. Preuve que les villes de taille moins importante doivent également être concernées par l'encadrement des loyers.

30

Brest : 3ème plus forte augmentation des loyers en France



334€
Loyers

+5,18%

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, entre 30 et 65% de réduction sur les trajets en TER avec le tarif jeune, une bourse à la mobilité



250€/an
Transports

Alors que le coût de la vie est relativement faible pour les étudiant-e-s à Brest, les tarifs de loyer explosent à la rentrée 2017 avec plus de 5% d'augmentation. L'encadrement des loyers doit aussi être la norme dans les agglomérations de taille moyenne. Par ailleurs, la région Bretagne doit continuer à développer plus d'aides financières à destination des jeunes.

**324€**
Loyers**+1,16%**

Aides financières directes : accès gratuit à des activités sportives avec le Pass'sports, de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, 120€/mois pour les séjours d'études à l'étranger, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€, de 100 à 300€ d'avance du premier loyer, de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager

**199.9€/an**
Transports

Avec un coût de la vie mensuel de 714€, la ville de Poitiers est à la rentrée 2017 la moins chère pour les étudiant-e-s. Les loyers sont en effet les plus bas malgré une augmentation de 1% cette année. Les transports restent cependant élevés et un demi-tarif dans les transports rendrait le coût de la vie d'autant plus accessible pour les jeunes.